



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

ÉQUIPE ET GOUVERNANCE

Équipe de l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France

Mandature 2021-2026

Bureau :

- Présidente : Véronique DISSAT
- Secrétaire Générale : Pauline DELAFONTAINE-SEGALEN
- Trésorière : Laurence PACHE

Commission de contrôle :

- Présidente : Stéphanie PATTYN
- Membres : Agathe LEGRAND, Anne Françoise VIDAMAN

Membres :

- Julia BOSNET
- Laura LECOMTE
- Lucie SORDELLO

COPIL CPOM Tuteurs :

- Véronique DISSAT
- Laura LECOMTE
- Agathe LEGRAND
- Lucie SORDELLO

- Lucile MAREAU DIEU (*à compter du 6.10.2025 – chargée de mission mutualisée*)

À noter le départ de Laura LECOMTE pour la Province dans le courant de l'année 2025. Léa BOUGA a été cooptée pour un poste de chargée de mission en attendant sa future nomination.

PRÉSENTATION ET CONTEXTE

L'URPS Orthoptistes Île-de-France est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. Créée en 2011, après une période de boycott national, par la Loi de 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST), elle contribue à l'organisation de l'offre de santé régionale en tant qu'interlocuteur privilégié de l'Agence Régionale de Santé (ARS IDF)

Missions de l'URPS Orthoptistes Île-de-France

✓ *Défendre et accompagner les orthoptistes :*

L'URPS Orthoptistes Île-de-France représente et défend les intérêts des orthoptistes libéraux auprès des instances régionales. Elle veille à ce que les conditions d'installation en libéral soient facilitées.

✓ *Analyser les besoins de santé :*

L'URPS analyse les besoins de santé de la population francilienne en matière d'orthoptie. Elle réalise des études sur la démographie régionale, son évolution et les perspectives.

✓ *Promouvoir la coopération interprofessionnelle :*

L'URPS encourage la collaboration entre les orthoptistes et les autres professionnels de santé. Elle participe à des projets interprofessionnels, en particulier au sein de l'AIUF.

Contexte général de la démographie professionnelle dans la région

Alors que la démographie des orthoptistes explose en régions (+200% en moyenne), l'Île-de-France connaît une stagnation historique (+20% seulement depuis 2000), marquant la fin de l'hégémonie francilienne. Cependant, cette apparente stabilité masque une fracture interne profonde.

Paris Intra-muros souffre de saturation (densité record), ce qui se traduit par les honoraires moyens les plus faibles (58k€).

La Grande Couronne connaît un essor notable, notamment la Seine-et-Marne (+71%) et le Val-d'Oise, qui deviennent des pôles d'attractivité majeurs. Le Val-d'Oise (95) offre le meilleur équilibre régional entre qualité de vie et rentabilité, avec des honoraires atteignant des records à 90k€.

La Seine-Saint-Denis présente une situation atypique de "désertification relative" (densité la plus faible de la région), engendrant mécaniquement une surcharge de travail pour les professionnels en exercice.



Inégalités territoriales : Le contraste entre la densité des professionnels de santé et le niveau des honoraires en Île-de-France

LE CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'ARS : Revaloriser la Pratique Libérale

Face à une démographie professionnelle en baisse et un manque d'attractivité de l'exercice libéral chez les étudiants en orthoptie (notamment après la crise COVID-19), l'URPS Orthoptistes Île-de-France a initié un CPOM avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

✓ **Problématiques initiales :**

- Désaffection pour l'exercice libéral.
- Formation initiale trop centrée sur la pré-consultation ophtalmologique (actes très rémunérateurs comme l'OCT), rendant la rééducation et l'exercice libéral moins attractifs (concurrence de centres privés offrant des salaires élevés).

✓ **Objectif Principal du CPOM :**

Revaloriser la pratique libérale et faciliter l'installation des jeunes diplômés en repositionnant l'apprentissage de la rééducation orthoptique par l'immersion auprès d'orthoptistes libéraux.

Bilan du CPOM 2025 : Une Immersion Terrain Couronnée de Succès

Mesures Clés :

- ✓ **Stages Semestriels Obligatoires : Grâce au CPOM, l'Université Paris-Cité** a pu rendre obligatoire un semestre de stage en cabinet libéral pour les étudiants (en S2 de 2e année ou S1 de 3e année). Débuté en mars 2022, ce stage assure une immersion concrète et prépare à l'autonomie professionnelle.
- ✓ **Accompagnement Structuré :** Le dispositif repose sur des stages semestriels, l'encadrement par un réseau de tuteurs expérimentés, des réunions régulières (2 en présentiel et 2 visioconférences par an) et des entretiens individuels tripartites (URPS/Université/tuteur).

Chiffres Clés 2025 :

- ✓ 77 étudiants ont bénéficié de l'expérience en 2025.
- ✓ 47 tuteurs expérimentés ont assuré l'encadrement.
- ✓ 144 diplômés (promotions 2023, 2024, 2025) ont été formés dans le cadre du CPOM.

Impacts et Avantages :

- ✓ **Pour les Étudiants** : Découverte approfondie des bilans et rééducations spécialisées (basse vision, neurovisuel, posturologie, etc.), maîtrise de la gestion administrative et de la relation patient, favorisant une autonomie progressive.
- ✓ **Pour la Profession** : Succès reconnu influençant positivement les choix d'orientation (via Parcours Sup), marquant un réel engouement pour la pratique libérale.
- ✓ **Rôle des Tuteurs** : Essentiel pour rapprocher théorie et pratique, et consolider la communauté professionnelle.

Le 9 octobre 2025, l'URPS a tenu la quatrième soirée annuelle du programme CPOM Tuteur, événement marquant le succès d'une initiative clé pour dynamiser l'installation libérale en Île-de-France, **avec la participation de l'ARS, des tuteurs, des représentants des étudiants, des présidents d'URPS franciliennes** mais également cette année par des présidents d'URPS Orthoptistes IDF, des représentants des différents pays européens et de la présidente du SNAO.



Les membres de l'URPS orthoptistes d'Île-de-France lors de la soirée du 9 octobre

Cette soirée conviviale a permis de montrer qu'après des années de stagnation des installations libérales (perte nette d'un cabinet entre 2018 et 2021), le CPOM a porté ses fruits après quatre ans d'application :

- ✓ **Démographie :** La courbe des orthoptistes libéraux en Île-de-France est passée de la stagnation à une **"progression significative"**, suivant désormais la croissance nationale.



Relance de la démographie libérale : Les effets positifs du tutorat et des nouvelles formations sur les installations franciliennes

- ✓ **Intentions de Carrière :** Le nombre d'étudiants n'envisageant **"pas du tout"** l'exercice libéral a été **divisé par deux**.
- ✓ **Impact du Stage :** **94 % des diplômés** jugent le stage déterminant dans leur projection vers l'exercice libéral. L'immersion permet de déconstruire les craintes (isolement, gestion) et de révéler une pratique dynamique.

Témoignages et Perspectives :

- ✓ **Tuteurs et Étudiants :** Les témoignages ont souligné la valeur de transmission, la valorisation d'un exercice "indépendant, libre et épanoui", et un équilibre "parfaitement équilibré" entre autonomie et encadrement durant le stage de cinq mois.

Nathéa Olive et Manon Bougeant, premières diplômées de l'expérimentation



- ✓ **Soutien Institutionnel** : L'ARS Île-de-France a réaffirmé son soutien financier, confirmé par la **signature d'une cinquième convention** le programme s'inscrivant dans l'axe 3 du Projet Régional de Santé (PRS), et a exprimé le souhait d'étendre le modèle à l'autre université.
- ✓ **Inspiration Régionale et Européenne** : L'expérience des Pays de la Loire (stage intensif de deux semaines avec indemnisation des maîtres de stage et aide aux étudiants) a inspiré l'URPS IDF pour revaloriser l'indemnisation de ses propres tuteurs. L'OCE (Orthoptistes de la Communauté Européenne) a rappelé que l'exercice libéral de masse est une « **exception française** » (plus de 50 % des orthoptistes français contre moins de 5 % en moyenne en Europe).

La présidente du SNAO a salué ce travail précurseur et a souligné la nécessité de pérenniser ces initiatives. Pour ce faire, elle a préconisé l'inscription du statut de maître de stage dans la convention nationale, ainsi que le développement d'une aide à l'hébergement destinée aux étudiants.

LE BILAN : UN SUCCÈS CONFIRMÉ

Impact : 94% des diplômés jugent le stage déterminant pour leur installation.

Tendance : La courbe des installations en IDF est repartie à la hausse ("Progression significative").

L'Événement : Soirée Tuteurs du 9 octobre 2025, réunissant ARS, étudiants et représentants européens (OCE).

"Un exercice indépendant, libre et épanoui, parfaitement équilibré entre autonomie et encadrement." — Témoignage étudiant/tuteur.

LES MISSIONS DE L'URPS AU SEIN DE L'URPS

L'URPS Orthoptistes IDF est de plus en plus sollicitée par les professionnels pour les aider à surmonter les difficultés administratives lors de leurs installations ou changements d'adresse.

I. Vœux de l'URPS

L'URPS a débuté l'année en organisant une cérémonie des vœux chaleureuse et conviviale. Cet événement, qui s'est tenu dans les locaux du SNAO, syndicat représentatif des orthoptistes, a réuni les membres de l'URPS autour d'une délicieuse galette des rois. Ce moment de partage a permis à Laurent Milstayn, ambassadeur des ESCAP pour l'UNPS de présenter le projet ESCAP, nouveau dispositif de coordination des soins conçu pour être beaucoup plus souple et léger que les structures existantes (comme les MSP ou CPTS). Il permet à des professionnels de santé libéraux de se regrouper rapidement "à la carte" autour d'un patient complexe (ex: soins palliatifs, diabète sous insuline, insuffisance cardiaque) pour mieux organiser son parcours de soins.

- *Simplicité* : Pas de lourdeur administrative ni de structure juridique à créer (contrairement aux maisons de santé).
- *Outils numériques* : La coordination se fait via une messagerie sécurisée ou une application dédiée pour faciliter les échanges entre le médecin traitant, l'infirmier, le kiné, le pharmacien, etc.
- *Rémunération* : Une valorisation financière forfaitaire est prévue pour indemniser le temps de coordination des professionnels impliqués.

L'expérimentation nationale débute en 2025 pour une durée de 3 ans.

La cérémonie des vœux de l'URPS a ainsi été un succès, alliant plaisir et engagement professionnel, et marquant un début d'année prometteur pour tous les membres présents.

Nouveau dispositif de coordination ESCAP : Un regroupement pluriprofessionnel souple ciblant quatre situations cliniques complexes.



II. Cérémonie de remise des diplômes

Le 21 novembre 2025, l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France a eu le privilège de participer à la cérémonie de remise des diplômes des jeunes orthoptistes. Ce moment solennel et convivial a permis à nos représentants d'accueillir chaleureusement la nouvelle génération de praticiens au sein de la profession.

Créer du lien dès les premiers pas dans la vie active La présence de l'URPS à cet événement charnière répond à une volonté forte : accompagner les jeunes diplômés et faciliter leur transition vers le monde professionnel. Lors de cette soirée, nos élus ont pu :

- **Présenter les missions de l'URPS** : Faire connaître notre rôle de représentation, de défense et de promotion de l'orthoptie en Île-de-France.
- **Encourager l'exercice libéral** : Démystifier l'installation en cabinet et présenter les opportunités d'exercice sur notre territoire.
- **Mettre en avant nos dispositifs d'accompagnement** : Informer les jeunes professionnels sur les outils à leur disposition, tels que les Permanences Locales d'Aide à l'Installation (PLAI), pour les soutenir concrètement dans leurs futures démarches.

En allant directement à la rencontre de ces nouveaux confrères et consœurs, l'URPS Orthoptistes réaffirme son engagement à dynamiser la démographie professionnelle francilienne et à bâtir dès aujourd'hui l'avenir des soins visuels de demain.

III. Gouvernance et vie institutionnelle : Les instances de l'URPS à l'œuvre

Pour assurer le bon fonctionnement et le dynamisme de notre structure, les élus de l'URPS Orthoptistes se sont réunis à trois reprises cette année dans le cadre de nos Assemblées Générales. Ces temps forts statutaires sont le véritable moteur de notre



institution : au-delà des obligations administratives, ils constituent des moments d'échange privilégiés pour débattre des orientations stratégiques, valider l'avancement de nos projets territoriaux et faire vivre concrètement l'URPS au service de l'ensemble de la profession francilienne.

L'équipe de l'URPS lors de l'AG du 16 décembre 2025

L'URPS AU TITRE DE SES MISSIONS ET REPRÉSENTATIONS

L'URPS ORTHOPTISTES D'ÎLE-DE-FRANCE ET L'ARS

I. Journée de prévention du 10 décembre

Le 10 décembre, l'innovation et l'engagement de l'URPS Orthoptistes d'Île de France ont été mis en lumière lors du grand colloque régional dédié à la Prévention. Sélectionné parmi cinq projets territoriaux jugés particulièrement innovants, notre programme de dépistage (mené conjointement avec l'URPS Orthophonistes) a été présenté lors de la Table Ronde réunissant les acteurs majeurs de la santé, introduite par Albert Lautmann (Assurance Maladie).

Cette sélection souligne le rôle pivot de notre profession dans la transition indispensable d'une simple logique de soin vers une véritable culture de la prévention précoce.

✓ *Le travail de terrain des orthoptistes franciliens :*

L'intervention de l'URPS a permis de valoriser l'ingénierie et le déploiement opérationnel de ce dépistage en milieu scolaire. Ciblant spécifiquement la petite section de maternelle (un âge charnière), l'action de nos professionnels vise à réduire les inégalités de santé face à des troubles qui touchent aujourd'hui 20 à 30 % des enfants.

Le travail accompli par les orthoptistes repose sur une méthodologie globale et structurée, en partenariat avec la CNAM, l'Éducation Nationale et les syndicats :

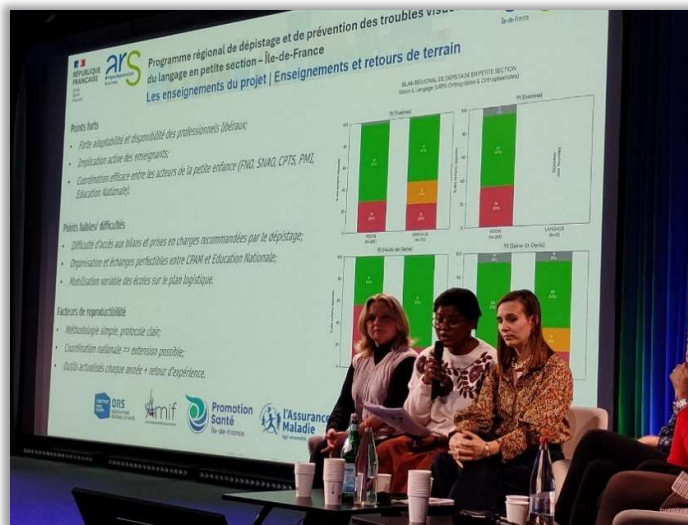
Une présence "hors les murs" : Les orthoptistes se sont déplacés directement au sein des écoles maternelles pour réaliser les dépistages, après une phase de sensibilisation des parents et de formation des enseignants.

Un impact mesuré : L'expérimentation menée dans quatre départements cibles (78, 91, 92 et 93) a permis de repérer que près de 20 % des enfants présentaient des difficultés nécessitant une orientation.

✓ *Défis et consécration du projet*

La tribune offerte par ce colloque a également permis à l'URPS de porter la voix du terrain sur les défis rencontrés, notamment la difficulté d'orienter les enfants vers une prise en charge de second recours en raison de la faible démographie médicale, ainsi que la mobilisation logistique parfois variable des établissements scolaires.

Cependant, la pertinence de ce modèle d'intervention orthoptique a fait l'unanimité : le colloque a permis d'acter le succès de cette expérimentation francilienne, dont la nationalisation du protocole est officiellement prévue pour 2027.



Présentation du programme DP2O par Léa BOUGA (Orthoptiste) et Raphaëlle KWANTES (Orthophoniste) le 10 décembre

L'URPS ET L'INTERPROFESSIONNALITÉ

I. L'URPS et l'AIUF

L'Association Inter-URPS Francilienne (AIUF) promeut les missions des URPS à travers des projets interdisciplinaires sur la prévention, l'accompagnement du patient, et la veille sanitaire. Elle défend le modèle d'exercice libéral et favorise l'expression partagée des professionnels de santé libéraux auprès des pouvoirs publics.

Nouvelle gouvernance au Bureau de l'AIUF en 2025:

- Président : Yvan TOURJANSKI (URPS Masseurs-Kinésithérapeutes)
- Secrétaire Générale : Lise EL OMARI (URPS Sages-Femmes)
- Trésorière : Véronique DISSAT (URPS Orthoptistes d'Île-de-France)

Membres orthoptistes du Conseil d'Administration de l'AIUF : Laura LECOMTE jusqu'en mai, puis remplacée par Agathe LEGRAND.

A. PLAI - Permanences Locales d'Aide à l'Installation

Depuis 2018, l'AIUF organise les PLAI pour accompagner les professionnels de santé dans leurs projets d'exercice libéral. Ce dispositif constitue un pilier du soutien à l'installation sur les territoires franciliens, avec un total de 1 365 professionnels accompagnés depuis sa création.

1. Une dynamique d'accompagnement en forte croissance

L'analyse de l'évolution annuelle montre une progression remarquable de l'activité :

- ✓ Un record historique en 2025 : Le dispositif a atteint son plus haut niveau avec 256 professionnels de santé accompagnés, confirmant la reprise amorcée en 2023 (242) après le creux de 2022 (80).
- ✓ Volume d'activité 2025 : 71 permanences ont été réalisées, avec une moyenne de 3,6 professionnels reçus par session.

2. La place des Orthoptistes

Les orthoptistes s'intègrent durablement dans ce dispositif d'accompagnement :

- ✓ Effectifs 2025 : 10 orthoptistes ont été reçus en permanence cette année.
- ✓ Comparaison sectorielle : Ils représentent une part stable de l'activité.
- ✓ Profil des demandes : Les orthoptistes sollicitent principalement des conseils sur les démarches administratives, les aides financières et la réglementation de l'exercice libéral.



La place des orthoptistes dans l'accueil des professionnels de santé par département (2025)

3. Analyse territoriale et déploiement

Le succès des permanences varie selon les départements, avec une concentration notable dans certaines zones. Pour les orthoptistes, la répartition est la suivante :

- ✓ Présence des orthoptistes par département : En 2025, les orthoptistes ont été accompagnés principalement dans l'Essonne (3) et le Val-de-Marne (3), mais aussi à Paris, dans les Hauts-de-Seine, le Val-d'Oise et les Yvelines (1 par département).

En conclusion : l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France réaffirme son engagement au sein du dispositif des PLAI en assurant une présence systématique lors de ces échanges. Afin de garantir un accompagnement sur mesure et de répondre aux spécificités de la profession, une représentation de l'URPS est systématiquement assurée dès lors qu'un orthoptiste formule une demande de permanence.

B. Violences faites aux professionnels de santé

L'investissement conséquent en temps et en énergie consacré en 2024 au projet « Violences faites aux professionnels de santé » est actuellement suspendu. L'Agence Régionale de Santé (ARS) a en effet signé une nouvelle convention avec l'Ordre des médecins. Cette convention vise à lutter contre toutes les formes de violence et prévoit l'implication de l'AIUF et de l'URPS Médecins. L'ARS souhaite la mise en place d'un groupe de travail mixte (Ordres/URPS) et le développement d'un maillage territorial fort, piloté par les conseils départementaux de l'Ordre. Cependant, l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France n'a pas été sollicitée concernant ce projet en 2025.

C. Démocratie Sanitaire

1. Représentation à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie

Véronique Dissat siège pour l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France en tant que suppléante à la CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) et à ce titre à la CSOS.

La mise en œuvre du décret n° 2025-189 a nécessité une participation assidue de nos représentants à 21 séances de la CSOS en 2025. Sous l'impulsion de notre présidente, Véronique DISSAT, l'URPS a ainsi contribué à l'examen des dossiers d'autorisation pour les activités de soins et les Équipements Matériels Lourds (EML).

Cette présence stratégique garantit la sécurité des soins et l'équilibre territorial. En 2025, la commission a rendu 872 avis, notamment pour l'imagerie de coupe (IRM, scanners) et les activités de chirurgie.

2. Représentation au GIP SESAN

Siéger au conseil d'administration de SESAN permet aux professions de santé libérales d'influencer directement les décisions numériques en santé, assurant ainsi que les outils répondent à leurs besoins spécifiques. Leur participation garantit une meilleure coordination des soins et une interopérabilité accrue entre les systèmes, tout en favorisant l'innovation et l'inclusion de tous les acteurs de santé. Cela contribue à l'amélioration globale des soins en Île-de-France.

✓ *Participation à la soirée Santélien*

Le 29 janvier 2025, Véronique Dissat a représenté l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France lors d'une soirée de découverte organisée par le GIP SESAN. Cet événement était dédié à la présentation et à la prise en main de **Santélien**, la plateforme régionale de coordination et de partage d'informations de santé. À travers des ateliers pratiques, cette rencontre a permis de tester les fonctionnalités de l'outil, notamment la gestion sécurisée des droits d'accès aux dossiers des patients, afin de maintenir notre profession informée des évolutions numériques interprofessionnelles en Île-de-France.



Véronique Dissat et les membres de l'AIUF lors du séminaire Santélien, entourés de Naima Mezaour et Sophie Martinon.

✓ *Numérique et Sécurité : Journée de sensibilisation à la cybersécurité*

Le **10 avril 2025**, l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France était présente lors d'une grande journée de sensibilisation dédiée à la cybersécurité en santé, réunissant plus de 150 acteurs du secteur.

Bien que ce sujet soit plus éloigné de notre cœur de métier clinique, cette participation s'inscrit dans une démarche de veille indispensable. L'objectif était de s'informer sur les enjeux grandissants de la sécurité informatique, qui concernent également les petites structures libérales et les cabinets d'orthoptie.

Les échanges ont permis d'aborder brièvement :

- **Le cadre réglementaire** : Les nouvelles obligations (directive européenne NIS2) et les programmes d'accompagnement institutionnels comme CaRE.
- **La prévention en cabinet** : Les mesures d'hygiène numérique de base pour protéger les données des patients sans nécessiter de lourds investissements.

- **La gestion de crise** : L'importance de prévoir des procédures pour garantir la continuité des soins en cas de cyberattaque.

3. *Communication et Rayonnement : Le projet vidéo « Mieux se connaître »*

En 2025, l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France a activement participé à la démarche « Mieux se connaître pour mieux se reconnaître ». Ce projet, coordonné par l'AIUF, a permis la réalisation d'une capsule vidéo dédiée à la profession, filmée lors d'une session de tournage collectif regroupant plusieurs URPS.

Lucie SORDELLO a présenté l'expertise orthoptique sous un nouvel angle.

La vidéo constitue un support pédagogique dynamique pour présenter la réalité du métier en Île-de-France :

- *Présentation des missions* : Une mise en lumière des compétences clés, des bilans de base aux actes les plus techniques, visant à lever les méconnaissances sur le champ d'action de l'orthoptiste.
- *Actualité et évolutions* : Un focus sur les récents élargissements de compétences, illustrant une profession en pleine mutation pour répondre aux enjeux de santé visuelle.
- *Ambition interprofessionnelle* : L'expression d'une vision du soin partagée, valorisant les collaborations existantes et identifiant de nouveaux leviers de coopération avec les autres professionnels libéraux.
- *Visibilité et impact numérique*

Ce support a été conçu pour une diffusion multicanale afin de toucher aussi bien les confrères que les partenaires institutionnels :

Stratégie de diffusion : Une présence marquée sur LinkedIn, le site internet de l'URPS et une chaîne YouTube dédiée.

Audience : Au 31 décembre 2025, l'ensemble des vidéos du projet comptabilisait 130 visionnages, marquant une première étape réussie dans la valorisation de l'interprofessionnalité libérale.

Ce projet audiovisuel réaffirme la volonté de l'URPS de rendre les expertises orthoptiques plus lisibles au sein du paysage de santé francilien, tout en favorisant des parcours de soins plus fluides et mieux coordonnés.



4. Coopération et interprofessionnalité : les semaines de l'AIUF

✓ *Un nouveau levier de coordination régionale*

En octobre 2025, l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France a pris part à une initiative régionale inédite et fédératrice : **Les Semaines Interpro de l'AIUF**. Déployé sur deux semaines, ce nouvel événement a été conçu avec un double objectif : sensibiliser les professionnels de santé à des problématiques variées et valoriser concrètement la richesse de l'interprofessionnalité francilienne.

Pour ce faire, un programme intensif de **six webinaires** a été proposé (accessibles sur la pause méridienne), mobilisant **27 intervenants** issus de différentes professions et structures afin d'apporter une vision complète et complémentaire sur chaque thématique abordée.

Bilan de participation : Une mobilisation orthoptique proportionnellement exceptionnelle L'événement a rencontré un franc succès pour sa première édition, en enregistrant **396 inscriptions et 215 participants effectifs** sur l'ensemble des six webinaires. L'analyse de la répartition des participants par profession permet de mettre en perspective l'engagement de notre filière au sein de cette dynamique.

Avec **5 orthoptistes participants**, notre profession s'illustre par une mobilisation très qualitative. Plus impressionnant encore, rapporté à notre démographie francilienne (environ **400 orthoptistes libéraux** sur le territoire), cela représente un **taux de participation de 1,25 % de l'ensemble de la profession**.

Ce ratio est particulièrement fort et dynamique en comparaison avec d'autres URPS :

- À titre d'exemple, les professions à très forte démographie comme les infirmiers (13 participants pour plusieurs dizaines de milliers de praticiens en IDF) ou les chirurgiens-dentistes (9 participants pour environ 10 000 praticiens) affichent des taux de mobilisation proportionnelle bien inférieurs au nôtre.
- Ce résultat confirme la grande réactivité des orthoptistes franciliens et leur appétence pour les sujets transversaux.

Cette édition a été marquée par les interventions de Laurent Milstajn sur le dépistage du diabète et de Léa Bouga sur la prévention des chutes, illustrant parfaitement la pertinence de l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France sur des thématiques où notre expertise visuelle apporte une véritable plus-value:

- **Dépistage du diabète** : pour rappeler l'importance du dépistage de la rétinopathie.
- **Prévention des chutes** : où le bilan visuel orthoptique permet d'évaluer l'équilibre sensoriel du patient âgé.

✓ *Clôture de l'événement et perspectives d'avenir*

Afin de consolider les liens créés lors de ces deux semaines, l'événement s'est achevé par une soirée conviviale réunissant **35 participants**, parmi lesquels figuraient les intervenants et les membres élus des URPS.

Organisé autour d'un cocktail dînatoire, ce temps de rencontre a été particulièrement propice pour :

- **Prolonger les échanges** initiés lors des webinaires et faire émerger de nouvelles idées de projets interprofessionnels impliquant les orthoptistes.
- **Réaffirmer les valeurs communes**, grâce à l'intervention d'Yvan Tourjansky (Président de l'AIUF), accompagné des président.es des différentes URPS. Ce discours de clôture a permis de rappeler l'importance capitale de l'implication de chaque profession dans l'évolution des pratiques de santé territoriales, tout en remerciant chaleureusement l'ensemble des contributeurs.



Une partie de l'équipe de l'URPS lors de la soirée de clôture

D. Santé mentale et Bien-être : Un engagement fort pour la protection des praticiens

En 2025, la santé mentale des professionnels libéraux est devenue une priorité majeure de notre URPS. Face au constat que 46 % des libéraux déclarent travailler sous une pression constante, l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France a déployé, en lien avec l'AIUF, un dispositif complet de prévention et d'accompagnement.

✓ *Un partenariat stratégique avec l'association SPS*

L'action phare de l'année a été la signature, en décembre 2025, d'une convention individuelle entre l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France et l'association SPS (Soins aux Professionnels de Santé).

Accès aux soins : Ce partenariat permet à chaque orthoptiste francilien de bénéficier d'un accompagnement psychologique dédié, anonyme et gratuit.

✓ *Colloque au Ministère de la Santé*

Participation au 11ème colloque de l'association SPS au Ministère de la Santé. Cette participation a permis de porter la voix des orthoptistes dans les débats sur:

- *La vulnérabilité des jeunes professionnels* : Vigilance accrue sur les étudiants et maîtres de stage face aux risques dépressifs.
- *Les leviers d'amélioration* : Soutien aux initiatives visant à réduire la charge administrative et à développer des cellules de soutien psychologique de proximité (via les CPTS).

Par ces actions, l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France ne se contente plus d'une veille institutionnelle mais devient un acteur direct de la prévention et du soutien opérationnel de ses adhérents face aux défis psychologiques de l'exercice libéral.

Véronique Dissat et Yvan Tourjansky (AIUF) lors du 11ème colloque SPS, entourée de la direction de l'association SPS et des représentants interprofessionnels franciliens.



✓ *Recrutement d'une chargée de mission mutualisée*

Depuis son recrutement le 6 octobre 2025 au sein de l'AIUF, Lucile Mareau Dieu apporte un soutien organisationnel à l'URPS Orthoptistes. Son intégration a permis de reprendre et de structurer l'ensemble de nos dossiers administratifs en cours, garantissant ainsi la continuité de nos activités et la bonne coordination de nos actions. En appui direct de notre bureau, elle met également à profit son expertise en santé publique pour analyser, soutenir et faire avancer nos différents projets sur le territoire francilien.

Parallèlement, elle joue un rôle central dans la communication et la valorisation de nos missions auprès des instances et des professionnels de santé. Cette dynamique se traduit concrètement par la gestion et la mise à jour de notre site internet, la création de supports de communication dédiés, ainsi que par un travail de rédaction de comptes-rendus et de diffusion d'informations stratégiques via nos newsletters.

II. L'URPS Orthoptistes et l'URPS Chirugiens-Dentistes

A. Formation : Violences aux professionnels de Santé

Dans une logique de coopération interprofessionnelle, notre URPS s'est associée aux sessions de formation organisées par l'URPS Chirugiens-Dentistes.

Ce programme pluridisciplinaire a permis aux praticiens d'acquérir des outils concrets pour :

- Désamorcer les tensions via des techniques de communication verbale et non verbale.
- Réguler leurs émotions et analyser les comportements agressifs pour mieux évaluer le danger.
- Sécuriser leur cabinet et renforcer leur confort d'exercice au quotidien.

À travers des mises en situation immersives, les professionnels ont pu tester des postures adaptées, tant en position d'acteur que d'observateur.

B. Soirée Prévention et la prise en charge du diabète

À l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète, l'URPS Chirugiens Dentistes d'Île-de-France a organisé une soirée interprofessionnelle le jeudi 13 décembre 2025. L'événement était dédié à la thématique de la « Prévention et de la prise en charge du diabète », un enjeu majeur de santé publique.

Cette rencontre pluridisciplinaire a permis à divers experts de partager leurs connaissances, expériences et bonnes pratiques, illustrant la richesse de la collaboration interprofessionnelle au service du patient diabétique. Les interventions ont couvert de multiples domaines : le sport, les soins infirmiers, la podologie, la vision et la santé bucco-dentaire.

Le 13 novembre 2025, à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, l'URPS



Orthoptistes d'Île-de-France a pris une part active à la soirée interprofessionnelle organisée par l'URPS Chirugiens-Dentistes. Cet événement a permis de réaffirmer la place essentielle de l'orthoptiste dans la prise en charge globale et coordonnée de cette pathologie chronique.

Véronique Dissat, présidente de notre URPS, et le président de l'association, aux côtés de Laina Verin (URPS Podologues et intervenante de la soirée) et de Fabienne Robichon (Présidente de l'URPS Chirugiens-Dentistes)

✓ *Le dépistage des atteintes visuelles : une priorité de santé publique*

Au cours des échanges pluridisciplinaires (médecine du sport, podologie, soins infirmiers, dentaire, maïeutique), l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France a porté une voix forte sur les enjeux de la rétinopathie diabétique. L'intervention de notre profession a permis de :

- Sensibiliser les autres acteurs de santé à l'importance du dépistage précoce des atteintes visuelles pour prévenir les complications graves.
- Valoriser le rôle de l'orthoptiste dans le suivi régulier des patients diabétiques, en complémentarité avec l'examen ophtalmologique.
- Partager les bonnes pratiques pour faciliter l'orientation des patients vers un bilan visuel systématique dans le cadre de leur parcours de soins.

Cette rencontre a illustré la complémentarité des pratiques : pendant que les thématiques du pied diabétique ou de la santé bucco-dentaire étaient abordées, l'orthoptie s'est affirmée comme un maillon indispensable de la "santé globale" du patient.

En participant à ce partage d'expériences, l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France contribue activement à la construction d'une interprofessionnalité concrète, où chaque discipline renforce la détection des complications du diabète pour une prise en charge plus rapide et efficace en Île-de-France

Participants :

- Dr Marc Rozenblat, Médecin
- Laïna Verin, Pédicure Podologue
- Léa Bouga, Orthoptiste
- Christophe Minghetti, Infirmier
- Dr Adrien Brun, Chirurgien-Dentiste
- Charlotte Gauthier, Sage-femme

Léa Bouga, Orthoptiste, a notamment éclairé l'auditoire sur les atteintes neurovisuelles parfois méconnues associées au diabète, telles que la fluctuation de la vision, les atteintes oculomotrices et la diplopie.

III. L'URPS Orthoptistes et l'URPS Pharmaciens :

Participation à la Journée nationale des URPS Pharmaciens, le 10 mars 2025 sur le thème « Pharmaciens en action : prévention & enjeux de santé ».

Cet événement majeur a été l'occasion de riches discussions concernant l'évolution du rôle des pharmaciens dans les politiques de santé publique, en résonance avec les mutations sociétales actuelles. Les débats se sont articulés autour de plusieurs axes fondamentaux :

- Le développement de la prévention en officine ;
- Les nouvelles approches face aux maladies infectieuses émergentes ;
- La lutte contre l'antibiorésistance ;
- Le bilan de prévention.

Des ateliers pratiques, dont un sur le bilan de médication et un autre sur la dispensation protocolisée appliquée à la contraception, sont venus compléter les conférences.



Véronique Dissat représente l'URPS lors d'un temps d'échange privilégié avec Kore Mognon (Directeur adjoint de l'offre de soins de l'ARS IDF).

IV. L'URPS Orthoptistes et l'URPS Infirmiers - 5 ans du dispositif Astri'del

Le 18 mars 2025, l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France était présente aux côtés de l'AIUF lors de la soirée anniversaire d'Astri'del, un dispositif d'astreintes infirmières en EHPAD.

Bien que cet événement soit centré sur les soins infirmiers, notre participation visait à soutenir ces modèles de coordination interprofessionnelle. Ce fut également l'occasion d'échanger avec les partenaires de terrain sur l'importance d'intégrer à l'avenir la santé visuelle (basse vision, prévention des chutes) au sein des établissements médico-sociaux.



Echanges avec Véronique Dissat lors de la soirée Astr'IDEL

CONCLUSION

L'orthoptie francilienne au cœur d'une dynamique d'avenir

L'année 2025 a marqué un véritable tournant pour l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France, confirmant son rôle crucial dans la promotion et le soutien de l'exercice libéral sur l'ensemble du territoire francilien. À travers des actions concrètes et stratégiques, l'URPS a su transformer les défis démographiques, interprofessionnels et de santé publique en de véritables réussites pour la profession.

Une attractivité libérale restaurée Le succès le plus retentissant de cette année réside incontestablement dans le bilan du CPOM : grâce à la structuration du tutorat et à l'investissement de nos maîtres de stage, la courbe des installations franciliennes est officiellement repartie à la hausse. L'immersion sur le terrain a porté ses fruits, puisque 94 % des jeunes diplômés considèrent désormais ce stage comme déterminant pour leur installation.

Un virage préventif et interprofessionnel assumé 2025 a également consacré l'orthoptiste comme un acteur incontournable de la prévention précoce et globale. Le succès du programme régional de dépistage visuel en petite section, qui a fait l'unanimité jusqu'à acter une nationalisation du protocole pour 2027, en est la preuve éclatante. En parallèle, l'URPS a ancré sa position au sein de la dynamique interprofessionnelle via l'AIUF (succès des Semaines Interpro et des PLAI) et par des coopérations étroites avec les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens et les infirmiers.

Un accompagnement institutionnel et humain renforcé

Enfin, l'URPS s'est engagée sur tous les fronts pour protéger, accompagner et représenter ses confrères au quotidien :

- **Soutien et santé mentale** : Face à la pression de l'exercice libéral, la signature d'une convention avec l'association SPS permet désormais d'offrir un soutien psychologique gratuit et anonyme à chaque orthoptiste francilien.
- **Représentation stratégique** : Nos élus ont assuré une présence continue dans les instances décisionnelles, de la CSOS pour défendre la place des soins visuels , au GIP SESAN pour garantir la bonne intégration de l'orthoptie dans les outils numériques régionaux.

Forte de ces avancées majeures, l'URPS Orthoptistes d'Île-de-France aborde les défis à venir avec une légitimité et une ambition renouvelées : continuer à bâtir une profession forte, innovante, et pleinement intégrée aux enjeux de santé de demain.